



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité  
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## **Termes de références pour le recrutement d'un Consultant pour l'étude de faisabilité du sanctuaire pour animaux et identification des besoins**

### **1. Contexte et justification**

La biodiversité de la Guinée est très riche, le pays abrite une partie importante de la forêt d'Afrique de l'Ouest, hotspot de biodiversité. Cependant, elle est fortement menacée par la surexploitation des ressources en bois (pour produire du bois-énergie et du bois d'œuvre), l'extension du front agricole avec la culture sur brûlis, les feux incontrôlés, le braconnage, le trafic international d'espèces sauvages, la faible gestion des aires protégées (parcs nationaux et forêts classées), la faible gouvernance environnementale, et le changement climatique. Les secteurs de l'agriculture et des mines/de l'énergie sont les principaux moteurs de la déforestation et de la perte de biodiversité. De plus, les populations rurales sont très vulnérables, souvent enclavées, avec une forte croissance démographique et dont les pratiques agricoles sont peu productives, non durables, et vulnérables au changement climatique.

La Guinée s'est cependant engagée à protéger sa biodiversité nationale en ratifiant des conventions internationales comme la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et s'est engagée, suivant l'objectif d'Aichi, à accroître de 15 à 25% du territoire national la superficie des aires protégées. Au regard de l'évolution des enjeux de développement et de conservation de la biodiversité sur toute l'étendue de la Guinée, la Wild Chimpanzee Foundation (WCF) et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à travers l'Office Guinéen des Parcs nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF) ont signé un accord cadre en 2011 et renouvelé en 2022 pour la gestion durable de la faune et la flore dans les Aires Protégées et les zones à haute valeur de biodiversité. Ainsi, dans la mise en œuvre de cet accord, la WCF appui techniquement et financièrement le gouvernement Guinéen à l'atteinte de son objectif de développer un réseau d'aires protégées composé de 17 parcs nationaux. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet NaturaGuinée financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par la WCF.

La présente action du programme NaturaGuinée vise à améliorer la résilience des écosystèmes, espèces phares et populations rurales de la Guinée. L'approche des trois piliers de NaturAfrica sera mise en œuvre, en combinant la conservation de la biodiversité via la gestion des aires protégées, le développement d'une économie verte, et l'amélioration de la gouvernance territoriale. L'action sera divisée en deux volets : le volet territorial (conservation d'écosystèmes naturels) basé sur l'approche

paysage de NaturAfrica et orienté vers la protection des Biomes « Savane » et « Forêt » et le volet thématique (conservation des espèces) qui se concentre sur la conservation des espèces phares de la Guinée au niveau national.

Dans cette vision de protection de la faune et de la biodiversité, le gouvernement guinéen a sollicité l'appui de la WCF pour la création d'un sanctuaire pour la protection d'animaux sauvages. C'est dans ce contexte, l'organisation souhaite recruter un consultant qualifié pour réaliser une étude de faisabilité visant à évaluer la viabilité du projet et à identifier les besoins spécifiques.

## **2. Objectifs de la consultation**

Sous la supervision directe du chef composante « Sanctuaire animaux », le Consultant devra :

- Evaluer la faisabilité du projet de création d'un sanctuaire pour animaux ;
- Identifier les besoins essentiels pour assurer le bien-être des animaux et le bon fonctionnement du sanctuaire.

## **3. Responsabilité du consultant**

Le Consultant aura pour tâche de :

Effectuer une analyse approfondie du site envisagé pour le sanctuaire, tenant compte de la localisation géographique et des aspects légaux ;

Evaluer les conditions climatiques, topographiques et écologiques ;

Analyser l'accessibilité du site pour les visiteurs, le personnel, et les intervenants ;

Evaluer les infrastructures existantes et celles à construire, y compris les enclos, les abris et les installations médicales ;

Concevoir des habitats appropriés pour chaque espèce, tenant compte des besoins naturels ;

Planifier des zones de quarantaine et d'isolement si nécessaire ;

Identifier des besoins de soins vétérinaires;

Proposer des normes de bien-être animal à mettre en place ;

Développer un programme d'alimentation adapté à chaque espèce ;

Proposer des moyens pour stimuler le comportement naturel des animaux ;

Intégrer des éléments d'enrichissement dans les enclos ;

Déterminer les qualifications nécessaires pour le personnel ;

Estimer le nombre d'employés requis ;

Identifier les partenaires potentiels, tels que des vétérinaires, des ONG, et des institutions de recherche ;

Identifier les potentialités de collaboration avec des organismes de protection des animaux ;

Estimer les coûts initiaux liés à la construction, aux infrastructures, et à l'acquisition des animaux ;

Évaluer les coûts opérationnels mensuels, y compris les salaires, les soins vétérinaires, et l'alimentation ;

Identifier les sources potentielles de financement, telles que les subventions, les donations, et les partenariats ;

Identifier les permis nécessaires pour la création et l'exploitation du sanctuaire ;

Évaluer la conformité aux réglementations locales et nationales ;

Proposer des solutions durables en matière d'énergie et de gestion des déchets ;

Développer des programmes éducatifs pour sensibiliser le public aux questions de conservation et de bien-être animal ;

Formuler des recommandations stratégiques pour la mise en œuvre du projet ;

Faire un compte rendu régulier de l'avancement de l'étude au chef composante ;

Soumettre un rapport d'étude pour amendement au chef composante.

#### **4. Profil du Consultant (Expériences, compétences et qualités)**

Les compétences, expériences et qualités requises pour cette consultation sont les suivantes :

- Diplôme supérieur en biologie, écologie, gestion de la faune, ou dans un domaine connexe ;
- Expériences pertinentes dans des projets liés à la conservation, au bien-être animal, ou à la gestion de sanctuaires ;
- Une expérience spécifique dans des études de faisabilité pour des sanctuaires pour animaux est un atout ;
- Expertise dans la compréhension des besoins spécifiques des différentes espèces animales, y compris leurs habitats, leurs comportements, et leurs exigences alimentaires;
- Compréhension approfondie des normes de bien-être animal et des protocoles de soins vétérinaires ;
- Expérience dans la conception d'habitats adaptés et d'enrichissements environnementaux ;
- Compétences avérées en gestion de projet, y compris la planification, l'organisation, et le suivi des activités ;
- Familiarité avec les réglementations locales et internationales liées à la création et à la gestion de sanctuaires pour animaux ;
- Excellentes compétences en communication orale et écrite, avec la capacité de présenter des informations complexes de manière claire et accessible ;

- Capacité à interagir avec différentes parties prenantes, y compris les autorités locales, les organisations de protection des animaux, et le grand public ;
- Passion pour la conservation de la faune et le bien-être animal ;
- Capacité à proposer des solutions innovantes pour les défis liés à la gestion d'un sanctuaire pour animaux ;
- Capacité à travailler efficacement en collaboration avec une équipe multidisciplinaire ;
- Respect des normes éthiques les plus élevées en matière de traitement des animaux et de gestion des données ;
- Avoir un goût prononcé pour le travail de terrain et être capable de vivre dans des conditions de vie parfois isolées et au confort réduit ;
- Capacité de travailler en équipe avec un sens aigu de responsabilités ;
- Excellentes compétences analytiques, de rédaction et de présentation ;
- Compétence dans l'utilisation des applications standard de Microsoft Office (Word, Excel, Powerpoint).

## 5. Modalités pratiques

- **Durée de la consultation : 30 jours**
- **Lieu de Travail :** Conakry avec des déplacements à l'intérieur du pays.
- **Horaires de travail :** De **08h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30** du lundi au vendredi.

## 6. Composition du dossier

Les candidats intéressés sont invités à soumettre une brève proposition technique comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt (1 page max) ;
- Un CV à jour, uniquement avec les expériences liés avec la consultance (3 pages max) ;
- Copie des diplômes et certificats de participation aux formations en rapport avec le domaine ;
- Copies d'attestations des services rendus ou autres documents certifiant les expériences acquises dans le domaine de la consultation ;
- Un chronogramme détaillé des activités.
- Et financière conforme aux objectifs et à l'étendue des travaux à réalisés ;
- Une liste restreinte de candidats sera invitée à participer à des entretiens ;
- La sélection finale sera basée sur l'expérience pertinente, les compétences techniques et la proposition financière ;

## 7. Réception des offres

Les consultants peuvent soumissionner par :

- Soumission électronique à envoyer à : [logistique.guinee@wildchimps.org](mailto:logistique.guinee@wildchimps.org) avec copie à : [dafguinee@wildchimps.org](mailto:dafguinee@wildchimps.org) et [guinea@wildchimps.org](mailto:guinea@wildchimps.org) avec en objet du mail « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE DE FAISABILITE DU SANCTUAIRE POUR ANIMAUX ET IDENTIFICATION DES BESOINS ».

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **23 FEVRIER 2024 à 17 heures**.

## **8. Retrait de dossier**

Le projet se réserve le droit de retirer de la consultation tout consultant dont l'une des prestations a été estimée défailante quant à la qualité des réalisations ou quant à d'autres manquements professionnels dans le passé.

## **9. Orientations sur les changements**

Toutes les demandes de clarification formelle ou requête doivent être soumises par écrit à : **logistique.guinee@wildchimps.org** avec copie à : **guinea@wildchimps.org** et [dafguinee@wildchimps.org](mailto:dafguinee@wildchimps.org)

Il est également possible d'avoir aussi plus de détails aux numéros suivants ouverts les jours ouvrables et aux heures de travail : 628180204 et 624991995. Veuillez-vous assurer que l'e-mail mentionne en objet le titre de la soumission avec la sollicitation.